

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

58

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 24 juin 2013



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. BORDAT

Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - M. DESEILLE - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. EL HASSOUNI - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLE - Mme HERVIEU - Mme FAVIER - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - Mme CHEVALIER - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - M. HELIE - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE

Membres excusés : Mme TENENBAUM (pouvoir M.MILLOT) - M. MASSON (pouvoir Mme MODDE) - M. GRANDGUILLAUME (pouvoir M. PRIBETICH)

Membres absents : M. ALLAERT - M. BOURGUIGNAT - M. BROCHERIEUX - M. OUAZANA

OBJET

DE LA DELIBERATION

Bibliothèque Municipale - Comité Français du Bouclier Bleu - Adhésion de la Ville

Madame Durnet-Archeray, au nom des commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du bilan et de la mise aux normes des pratiques en matière de conservation des collections patrimoniales à la Bibliothèque Municipale, un axe est consacré à la sauvegarde des collections en cas de sinistre. La rédaction d'un plan d'urgence faisant partie des objectifs de la bibliothèque à court terme, l'adhésion au Comité Français du Bouclier Bleu (CFBB) constitue une opportunité que l'établissement souhaite saisir.

Association spécialisée dans la mise en place de plans d'urgence au sein d'établissements culturels, le CFBB compte notamment parmi ses membres fondateurs la Fédération Internationale des Associations de Bibliothécaires et des Bibliothèques (IFLA). Relais en France de l'ICBS (Comité International du Bouclier Bleu), la section Est du CFBB récemment créée propose une série d'ateliers en 2013-2014

permettant mutualisation d'expériences, réflexions et formations. L'adhésion permettra à la bibliothèque de s'insérer dans ce réseau professionnel.

Le montant de la cotisation annuelle s'élève, en 2013, à 175 €.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1- décider l'adhésion de la Ville, à compter de l'exercice 2013 et pour les années suivantes, au bénéfice de la Bibliothèque Municipale, au Comité Français du Bouclier Bleu ;

2 - décider l'acquittement chaque année de la cotisation due en conséquence, soit 175 € pour l'année 2013 ;

3- m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ